



HONORAIRES

En date du 11 Octobre 2023

- Les honoraires sont dus par le vendeur
- Le barème est non cumulable
- Honoraires maximums

Prix de vente	Honoraires TTC (TVA 20% incluse)
De 0€ à 50 000€	5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	7 000 €
De 100 001€ à 200 000€	9 000 €
De 200 001€ à 300 000€	12 000 €
De 300 001€ à 350 000€	14 000 €
De 350 001€ à 400 000€	15 000 €
401 000€ à 600 000€	19 000 €
601 000€ à 800 000€	25 000 €
À partir de 801 000€	4% du prix de vente

- Terrains : sur devis
- Locaux commerciaux ou d'activité : sur devis
- Honoraires location TTC* :

1) Réalisations des visites, constitution du dossier, rédaction du bail : 8€/m²

2) Etat des lieux : 3€/m²

* Honoraires de location tenant compte du plafonnement des honoraires prévu par le décret n°2014-890

**AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA
CONCLUSION D'UN CONTRAT LA DELIVRANCE D'UNE NOTE EST OBLIGATOIRE**